

saires pour maintenir l'embauchage intégral. L'indice des affaires au Canada était de 232 en avril 1945, mais seulement de 193 au cours du même mois en 1946. C'est dire qu'au cours d'une année notre chiffre d'affaires a baissé de 17 p. 100. Le ministre des Finances a déclaré que le revenu de la population canadienne en 1946 sera inférieur d'environ trois quarts de milliards à celui de 1944. Nous ne maintenons donc pas le niveau de prospérité qui régnait au pays il y a deux ans. La puissance d'achat de la population ne s'est donc pas améliorée et le chiffre d'affaires a baissé.

Cependant, du fait que le chiffre d'affaires baisse, il ne s'ensuit pas que les sociétés canadiennes ne sont pas prospères. En avril 1945, elles ont déclaré des dividendes s'élevant à \$16,612,000 et à \$20,808,000 en avril 1946. C'est dire que les sociétés qui s'arrangent pour produire de façon à faire baisser le chiffre d'affaires ont quand même trouvé le moyen de payer, en avril 1946, quatre millions de plus, sous forme de dividendes, qu'en avril 1945. Les chiffres du mois de mai sont à peu près semblables; en mai, cette année, les dividendes étaient de 7.3 p. 100 supérieurs à ceux de mai 1945. Bien que les gros commerçants ne maintiennent pas l'embauchage intégral et réalisent cette année des bénéfices supérieurs à ceux de l'an dernier, le ministre des Finances leur annonce, dans ses propositions budgétaires: "L'an prochain, vous réaliserez des bénéfices plus élevés, car l'impôt sur les sociétés tombera du cinquième." Les sociétés seront donc en mesure de produire encore moins, car elles jouiront d'une plus grande marge de bénéfices. Chaque fois qu'on réduit l'impôt des sociétés, elles réussissent à restreindre la production en vue de réaliser de plus gros bénéfices.

Comme je l'ai dit au début, le ministre a affirmé à plusieurs reprises que le Canada jouit actuellement d'une grande prospérité. D'après les données du ministère du Revenu national, le revenu moyen au Canada était inférieur de \$25 en 1945 à celui de 1944. En outre, en 1945, il y avait 85,000 personnes de moins au pays dont le revenu était suffisant pour les classer même parmi les très bas salariés. Quarante mille autres touchaient annuellement de \$660 à \$1,000 en 1945 comparativement à 1946. Nos ouvriers canadiens se chiffrent par environ 5 millions et, en 1945, 2,365,000 acquittaient l'impôt sur le revenu. C'est dire que plus de 2,600,000 n'atteignaient pas au premier échelon des contribuables de l'impôt sur le revenu qui, pourtant, était fixé au bas niveau de \$660 pour les célibataires et de \$1,200 pour les hommes mariés.

D'après le ministre encore, le mesquin relèvement de l'abattement, de \$660 à \$750 pour les célibataires et de \$1,200 à \$1,500 pour les

hommes mariés, éliminera 600,000 contribuables. C'est donc le nombre de ceux qui touchaient juste assez pour être frappés de l'impôt. Ajoutons ce chiffre aux 2,600,000 qui échappaient tout à fait au fisc faute de revenus suffisants et nous constatons qu'au Canada 3,200,000 personnes sur un total de 5 millions, soit plus des trois cinquièmes, ne gagnaient pas suffisamment pour atteindre au très bas niveau des plus humbles contribuables.

Le ministre n'avait donc pas raison de dire:

La prospérité du Canada et le progrès réalisé dans le domaine de l'embauchage et de la reconversion dépassent ce que nous aurions pu raisonnablement prévoir l'automne dernier lorsque j'ai présenté mon exposé budgétaire.

S'il faut juger de nos progrès dans la voie de l'embauchage et de la reconversion par l'absence, chez les trois cinquièmes des ouvriers, de recettes suffisantes pour les classer dans la catégorie des contribuables de l'impôt sur le revenu, alors nous sommes loin de la prospérité, nous connaissons encore le régime de l'abondance pour le petit nombre et de la pauvreté pour les masses.

Le ministre de la Défense nationale (M. Abbott) a signalé, avec beaucoup d'éloquence, que le parti conservateur ne respecte pas ses promesses électorales. J'ai constaté, alors qu'il en donnait lecture, que les propositions de ce parti, ainsi que l'a noté le ministre, ressemblent fort à un manifeste électoral socialiste. On ne pourrait donc guère s'attendre que le parti conservateur-progressiste soit fidèle à un manifeste électoral socialiste. Ce qui nous étonne le plus c'est que ses membres ont eu la sagesse de le rédiger; le peuple canadien a été plus sage encore cependant en leur refusant ses suffrages.

La fidélité du gouvernement libéral à tenir ses promesses électorales, d'ailleurs, n'est pas plus édifiante que celle du parti conservateur-progressiste. Voici certains passages de la *Gazette* de Glace-Bay, livraison du 22 mai 1946. J'en ai d'autres semblables, presque identiques, d'autres publications, portant la date du 2 juin 1945. En voici un exemple:

Dans un message aux ouvriers canadiens intitulé: "Le parti libéral est le parti des ouvriers", les libéraux ont promis 900,000 emplois de plus qu'en 1939, soit 60,000 de plus par année à mesure que la population augmente. Tout genre d'entreprise sera favorisé. Le gouvernement libéral a déjà créé les rouages du ministère de la Reconstruction. Le gouvernement libéral a l'honorable C. D. Howe.

Je n'ai rien à redire à la dernière phrase. Si le Gouvernement était fidèle à l'engagement qu'il a pris avant les élections, il y aurait 900,000 emplois de plus et le ministre des Finances n'aurait pas à faire à la Chambre l'aveu qu'il y a aujourd'hui, au Canada, 200,000 chômeurs.